

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

LE RETOUR DE L'ENTRÉE PRODIGE

Nous avons relaté les multiples figures qui ont été observées par Devallez demeurant 90, rue de Valenciennes, au moment où les enfants avaient disparu pour la quatrième fois à la fin de la semaine dernière. L'un d'eux, qui avait disparu, fut retrouvé samedi dernier à Tourcoing. Le second, Kleber, 9 ans, a été retrouvé lundi, vers 13 heures, par la Providence qui le menant, l'a été remis à ses parents. Espérons que ces jeunes voyageurs en route ne renoueront plus leurs exploits.

ENCORE UNE DISPARITION

Mme Rosine Taboulet, demeurant rue des Ombres, à Halluin, a été venue déclarer à la police que au cours de la journée de lundi son fils Edgar, âgé de 11 ans, avait disparu. Elle a déclaré qu'elle n'a pas vu son fils depuis le 10 h. du soir. Le jeune fils était vêtu d'une blouse grise, chaussé de bottines jaunes et il avait dans sa poche un portefeuille contenant des sous et des billets au sujet de cette disparition, est parvenu à saisir le Commissaire de police qui a ouvert une enquête en vue de retrouver l'auteur de l'exploit.

LE CULTE DE BACCHUS

Mme Violette Flahaut, âgée de 55 ans, demeurant au Port des Quatre Jumeaux, cité Saint-François, 19, à Roubaix, a été prise par une crise d'épilepsie, par son domicile. Mme Flahaut a été emmenée au dépôt pour y être soignée. Elle a été libérée mardi, à midi, par son mari.

VOLE DE LAPINS

Mme Louise Deris, 50 ans, commerçante au 29, rue de Valenciennes, a été prise en flagrant délit de vol de deux lapins, au cours de la nuit du 15 au 16 juin, par un individu qui a été arrêté par la police.

TRANSPORT ILLICITE DE VIANDES

Un individu a été arrêté au moment de transporter 14 kg. de viande de porc, dans un camion, au dépôt de la gare de Valenciennes. L'individu a été arrêté par la police et les viandes ont été saisies.

Grand Théâtre de Roubaix

Les Pêcheurs de Perles

Le profit des représentations de « Les Pêcheurs de Perles » sera affecté à la construction d'un pont sur le canal de Valenciennes.

Un dévaliseur de jardin

Un individu a été arrêté au moment de dévaliser un jardin, rue de Valenciennes.

Mort pour la France

M. Robert Van Colbert, soldat au 12^e Régiment Régional, a été tué au combat le 14 juin 1941.

Succès d'un jeune roubaissien

M. Raoul Diemotte, ancien élève de l'École nationale de musique de Roubaix, a remporté un succès lors d'un concert.

Taxe sur le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électricité

Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 3 mai 1941, la taxe sur le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électricité sera perçue, dans les conditions indiquées par le décret du 11 décembre 1926.

Centre sportif municipal

Les délégués des clubs usagers du centre sportif sont invités à assister à la réunion de la Commission de roulement qui aura lieu mercredi 18 juin, à 19 h., au Parc, pour l'élaboration du calendrier de la saison de tennis.

Sociétés et Comités

Union des Familles Nominatives. Réunion le 18 juin, à 18 h., au 120, rue de Valenciennes.

de Roubaix

BRÉSIL, SECTION DE SAINT-ELISABETH

Les adhérents inscrits avant le 15 juin ont été avisés par lettre de leur inscription. Les contributions directes seront versées à la Mairie, le mercredi 18 juin, de 14 h. à 16 h., au bureau de l'inspection scolaire, au 1^{er} étage.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Léonie VERMEULEN et toute la famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à l'obit qui a été célébré le mardi 10 juin, à l'église Saint-Michel.

Monsieur Robert VAN COLBERT

SOLDAT AU 12^e REGIONAL, A LILLE

MORT POUR LA FRANCE

qui, empêché, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance et témoigné leur sympathie.

Consultations prénatales

Des consultations prénatales gratuites seront données par des sages-femmes diplômées les jours suivants :

MARÉCHAL DES LOGIS Charles Flahaut

ou qui, empêché, ont exprimé leurs condoléances.

WATTELOS

Vente de confiture. — Le samedi 21 juin, de 15 à 18 h., la section locale du Secours national mettra en vente, en son siège, Café François, 27, rue Carnot, de la confiture de figues pur sucre, au prix de 16 francs le kilo. Cette vente est strictement réservée aux familles inscrites au Secours national, à raison de 150 g. par famille par semaine.

CROIX

M. et M^{me} VANDORSELAERE DE BLAUWE ONT CÉLÉBRÉ LEURS NOCES D'OR

Cinquante ans de vie commune est la date anniversaire que nous nous permettons de féliciter M. et M^{me} Vandorselaere-De Blauwe, qui ont été mariés le 14 juin 1891.

WASQUEHAL

Création des soupes ouvrières dans les usines

Nous ne pouvons manquer de souligner comme il convient l'initiative heureuse prise récemment par M. le Maire de Wasquehal, M. Van der Perren, pour la création de soupes ouvrières dans les usines.

FLERS

DISTRIBUTION DE TICKETS

La distribution des feuilles de tickets pour le ravitaillement aura lieu, pour le Bruay, Mairie-Annexe, de 14 h. à 17 h., le 18 juin.

REVISIION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DES PROPRIÉTÉS BAIIES

Le maire nous prie d'inviter les propriétaires des propriétés bâties de Fiers-Bourg et de l'annexe de Bruay, pour l'établissement de la réévaluation de ces propriétés.

DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de ravitaillement pour la période du 23 juin au 20 juillet 1941 aura lieu, à Bruay, le mardi 18 juin, de 14 h. à 17 h.

HEM

DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles de tickets de ravitaillement pour la période du 23 juin au 20 juillet 1941 aura lieu, à Hém, le mardi 18 juin, de 14 h. à 17 h.

LYS

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets pour la période du 23 juin au 20 juillet 1941 aura lieu, à Lys, le mardi 18 juin, de 14 h. à 17 h.

LEERS

NORT AU CHAMP D'HONNEUR

La mairie vient d'être avisée officiellement du décès du soldat Léon, du 12^e Régiment Régional, mort au champ d'honneur le 15 juin 1940, à l'âge de 42 ans.

HALLUIN

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

MORT DE M. J. CORNARD

M. Jules Cornard, ancien maire de Roncq, est décédé le 17 juin 1941.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

La police a arrêté un cycliste qui transportait 60 kg de bière dans un panier fixé à son vélo.

LEERS

UN CYCLISTE EST ARRÊTÉ PORTEUR DE 60 KGS DE BIÈRE

Vendredi 20, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Samedi 21, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Dimanche 22, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 24, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 25, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 26, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 27, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 28, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 29, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 30, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 1^{er} juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 2^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 3^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 4^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 5^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 6^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 7^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 8^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 9^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 10^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 11^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 12^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 13^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 14^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 15^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 16^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 17^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 18^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 19^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 20^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 21^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 22^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 23^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 24^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 25^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 26^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 27^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 28^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 29^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 30^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 31^e juillet, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 1^{er} août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 2^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 3^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 4^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 5^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 6^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 7^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 8^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 9^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 10^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 11^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 12^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 13^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 14^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 15^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 16^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 17^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 18^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 19^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 20^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 21^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 22^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 23^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 24^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le lundi 25^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mardi 26^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le mercredi 27^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le jeudi 28^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le vendredi 29^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le samedi 30^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.

Le dimanche 31^e août, de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h., de 19 h. à 21 h.